

Lettre ouverte au Président de La République française

Mayotte est à terre et pleure ses morts

Plus rien n'a tenu. Le cyclone CHIDO a anéanti tous les efforts investis pour construire ce territoire, notamment depuis la départementalisation. Nous devons rattraper le retard, c'est un bon en arrière de plusieurs années, voire plusieurs décennies, qu'il est question aujourd'hui de rattraper.

Le bilan est catastrophique. Nos chefs d'entreprises et salariés pleurent leurs défunts, leurs blessés, leurs malades qui ne peuvent être évacués sanitaire, pleurent leurs maisons dévastées, pleurent leurs entreprises et matériels détruits, pleurent leurs impossibilités d'agir à tous les niveaux.

Monsieur le Président de la République, la situation est grave. Le monde économique toujours combatif est désormais anéanti. Nous n'arrivons pas à avoir des nouvelles de tous nos salariés, certains sont ensevelis sous la toiture de leur maison ou tôles, certains sont dans l'errance à chercher de quoi nourrir leurs familles. Sans eau, ni électricité, ni même un bol de riz.

De tout temps, le MEDEF Mayotte a su ce dont le monde économique avait besoin pour accompagner le territoire dans sa construction. Nous l'avons exprimé à maintes reprises y compris auprès de l'ensemble des ministres qui se sont déplacés sur le territoire.

Aujourd'hui, il n'est plus question d'aider, mais de réanimer nos entreprises pour permettre de porter secours au territoire et permettre aux salariés de retrouver leur travail et leur dignité.

Aussi nous sollicitons votre haute bienveillance pour :

- Mettre en place l'activité partielle à 100% (avec simplification des démarches) ;
- L'exonération des charges sociales et fiscales à partir de décembre 2024 pour une durée d'un an minimum afin de garantir la préservation de tous les emplois ;
- Reporter les échéances de crédits bancaires et du PGE ;
- La création d'un PGE Mayotte ;
- La remise du fonds de solidarité d'urgence par entreprise ;
- l'activation rapide des indemnités d'assurances par un déploiement en nombre et rapide des experts ;
- Mettre en place la mesure générale de non-requalification fiscale (des exploitants et des investisseurs) du matériel détruit/endommagé défiscalisé ;
- La mise en place d'une procédure exceptionnelle et accélérée sur le traitement des crédits d'impôts et l'octroi des agréments pour la reconstruction ;
- Le paiement des factures échues des entreprises auprès des collectivités ;
- La nécessité de trouver très rapidement des solutions d'hébergement pour les salariés (ceux sur place qui ont perdu leur logement, et ceux qui devront être amenés sur Mayotte pour combler les besoins).

Monsieur le Président de la République, cette liste de propositions est non exhaustive.

Nous espérons avoir l'opportunité de vous rencontrer lors de votre passage à Mayotte prévue le 19 décembre 2024.

Carla Baltus

Présidente MEDEF MAYOTTE